

L'eau

L'électricité

Le gaz

L'énergie



Le chauffage
Le tarif social
Le compteur
à budget
Les économies
d'énergie
Des audits
énergétiques

....

Personne de contact
Mme Vanhassel M.
064/43.16.28

CPAS de Morlanwelz
Place Albert 1er, 13
7140 Morlanwelz
Numéro d'appel général
064/43.16.20

Permanences sociales

**Du lundi au mercredi:
de 08h30 à 11h00**

**Le vendredi :
de 08h30 à 10h30**

Le service social analysera avec vous et selon votre budget si une aide financière peut vous être octroyée pour le paiement d'une facture en matière d'énergie.

Compteur à budget

Vous pouvez recharger vos cartes grâce à la borne située dans les locaux du CPAS

**Du lundi au jeudi
de 8h00 à 12h00
et de 12h30 à 16h30 et
le vendredi de 8h00 à 12h00**

Pour qui?

Vous connaissez des difficultés de paiement pour une facture de gaz, d'électricité et/ou d'eau.

Vous souhaitez obtenir des informations, une aide matérielle, des conseils en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie, des facilités de paiements pour vos factures, ...

Le CPAS peut vous aider à trouver une solution.

Permanence « énergie »

Vous souhaitez changer de fournisseur, comparer les meilleures offres de contrat en matière d'énergie, procéder à un audit énergétique de votre logement, obtenir des informations, des conseils pour économiser de l'énergie, ...

Prenez contact avec :

**Mme Vanhassel Mandy,
assistante sociale
N° de téléphone:
064/43.16.28**

Permanences « allocations de chauffage »

Votre mode principal de chauffage est le mazout, le pétrole lampant (type C) ou le gaz propane en vrac, vous pouvez être bénéficiaire de cette aide financière.

Permanences chauffage

**Le mardi de 13h30 à 15h00
Le mercredi de 13h30 à 15h00**